MATINÉE DÉBAT

« L'orientation au Lycée et APB »

Organisée par le Conseil Local FCPE
du Collège-Lycée Buffon

Samedi 14 décembre 2013

Présentation disponible : fcpe.buffon.free.fr

FCPE Buffon

Rechercher

OK

Archives

Rubriques

- Actualité
- Adhésion
- Affelnet
- Baccalauréat
- Calendrier des réunions
- Chroniques Buffon
- Conseils d'Administration
- Cross Protéines 15
- Elections
- Forum des métiers
- Vos représentants
- Liens utiles
- Aide/Contact sur le site FCPE Buffon
- Newsletter

dimanche 15 décembre 2013

Forum des métiers 2014

Par le bureau FCPE, mis à jour le dimanche 15 décembre 2013, 22:21 - Newsletter

FORUM DES MÉTIERS 2014

"Qu'est ce que tu veux faire plus tard ?"

Toujours la même question !...

Le **Forum des métiers de Buffon**, organisé depuis plusieurs années par les associations de parents d'élèves, FCPE et PEEP confondues, permet de mettre en contact les élèves de 3e, 2e, 1e et Terminale avec des adultes qui leur expliquent simplement en quoi consiste leur métier.

Ces analyses, ces expériences, ces témoignages sont précieux pour éclairer le choix de ces jeunes de 14-18 ans à qui l'on demande de s'orienter de plus en plus tôt.

L'an dernier, ils ont pu croiser le DRH d'un grand groupe du secteur de l'énergie qui leur a expliqué qu'il ne recrute plus beaucoup d'élèves des grandes écoles qui coûtent cher et sont sans expérience, mais plutôt des élèves des filières professionnelles, motivés et déjà formés par de multiples stages...

Au fait, c'est quoi un DRH ? Le marketing en quoi ça consiste ? Quels sont les métiers de l'entreprise ? Et les métiers d'internet ?

Organisation de la matinée

- Accueil et présentations
- L'information sur l'orientation à Buffon
- Un exposé sur l'orientation post-Bac

  par Isabelle Le Quillec
- APB – Trucs et astuces

  par Anne Innocente et Nicolas d'Allens
- Le débat

  entre parents et élèves

Avant de commencer …

Qui êtes-vous ?

Etaient présents le 14 décembre à Buffon

- Environ 240 personnes
- Environ 20% d'élèves et 80% de parents
- Dont environ
  - 25 % en seconde
  - 25 % en première
  - Et 50 % en terminale

Autour de l'orientation au Lycée

(Rappels)

L'INFORMATION A BUFFON

BUFFON
LYCEE-COLLEGE

« COP » et « CIO »

- COP – Conseiller d'Orientation Psychologue
  - Attachée au CIO de Paris 7-15
- Le CIO – Centre d'Information et d'Orientation
  - Un service gratuit et ouvert à tous
  - 99 rue d'Alleray (place Falguière) Paris 15e
  - Toute la semaine de 10h00 à 17h30 (période scolaire)
  - Rendez-vous possible avec un conseiller (principalement le mercredi)

Pour prendre rendez-vous avec votre COP :

- M. FLANDRE s'occupe des Terminales et des CPGE lucien.flandre@sfr.fr
- Mme DECORMON s'occupe du reste et des collégiens tiphainedecormon@live.fr

- Au Lycée Buffon, les élèves s'inscrivent sur le cahier qui se trouve au CDI
- Au CIO, en appelant le 01 56 08 50 80 pour un rendez-vous un mercredi après-midi

Les enseignants, le Forum des métiers, …

- Le professeur principal
- Les autres enseignants

- Le **Forum des métiers** organisé par les deux Fédérations de parents FCPE et PEEP
  - Samedi 25 janvier 2014 à 10h
  - Pour les élèves de la 3e à la Terminale

- Les « Portes ouvertes » des CPGE de Buffon
  - Samedi 1er février 2014

Les réunions d'information à Buffon

(cf. le calendrier du trimestre sur le site de Buffon)

- A venir
  - 7 janvier : Infos Admission Post Bac - Parents de Terminale
  - 13 et 14 janvier - Rendez-vous individuels
    parents / professeurs Terminales
  - 13 février - Infos orientation - Parents d'élèves de 2nde

Autres sources d'information

- Le CIDJ
  - Métro Bir Hakeim, 101 quai Branly Paris 15e
  - Service d'information : 01 44 49 12 00
    - Accès sans RV du mardi au vendredi, de 13h à 18h
    - Le samedi de 13h à 17h
  - Entretien gratuit et sans rendez-vous avec un COP
    - Du mardi au vendredi de 13 h à 17h30
    - Le samedi de 13h à 17 h (dernier entretien 30 min avant la fin de la permanence)

- http://www.orientation-pour-tous.fr/

  Un site de l'État, des Régions et des partenaires sociaux

L'ORIENTATION POST-BAC

Isabelle Le Quillec
Conseil en orientation scolaire

LES CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTES FILIERES APRES LE BAC

Les Diplômes à l'heure de l'Europe et de l'International : le LMD

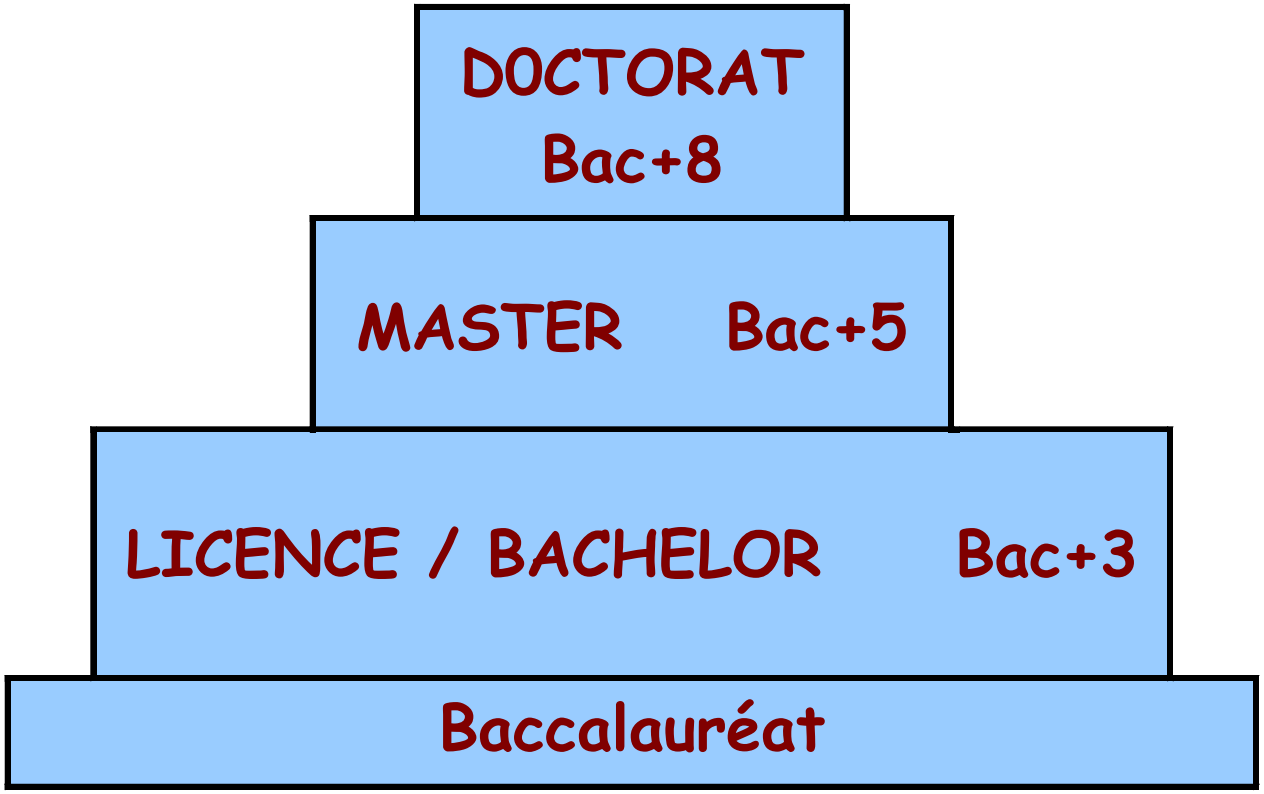

- Maîtrise indispensable de l'ANGLAIS

« Passerelles » entre les différentes filières

Via les « Admissions Parallèles »

- Université ➡ Ecole
- Ecole ➡ Université
- CPGE ➡ Ecole
- CPGE ➡ Université
- IUT, BTS ➡ Licence Pro ou Ecole

Les différents modes de sélection

- Dossier Scolaire
- Concours
- Entretien

} Et / Ou

A chaque filière, son mode de sélection

- Université : pas de sélection sauf exceptions…
- Classe préparatoire, BTS/IUT : dossier
- Sciences Po, Ecole Post Bac : concours et / ou dossier, entretien de motivation
- Etudes artistiques : soit dossier scolaire, soit dossier artistique et entretien
- Architecture : dossier, test ou entretien

L'université

- Les formations

- Les Qualités Requises

Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles : CPGE

- Les formations

- Les Qualités Requises

Les Classes Préparatoires

- Scientifique, voies : MPSI, PCSI, BCPST, PTSI
- Économique et Commerciale
  - voie scientifique (S)
  - voie économique (ES)
- Littéraire , voies :
  - A/L Lettres classiques et Lettres modernes (BEL)
  - B/L Lettres et sciences sociales (S, ES spé Math)
- ENS Cachan , voies :
  - D1 droit (L, ES, S)
  - D2 Eco/Gestion (S, ES spé Math)

Sciences Po … et son attractivité

- Formation pluridisciplinaire et internationale
- Système intermédiaire entre la grande école et l'université
- 1er cycle généraliste
- 3ème année à l'étranger
- Spécialisation en Master

Les écoles Post Bac (prépa intégrée)

- Management (Commerce)
- Ingénieur

- Sélection sur Concours (Avril, Mai, Juin)
  - Dossier et / ou épreuves écrites : Admissibilité
  - Épreuves Orales et Entretien de motivation : Admission

BTS et IUT / Bac + 2

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

IUT : Institut Universitaire de Technologie

145 spécialités BTS	25 spécialités DUT
Au lycée	A l'université
Stages obligatoires en entreprise	
Examen final	Contrôle continu
Véritable tremplin pour des admissions parallèles (concours, dossiers)	

Sélection sur Dossier scolaire

Etudes Artistiques

- 1 - Dans un lycée public d'Arts Appliqués :
  - MANAA, puis BTS ou DMA
  - Sélection sur dossier scolaire et lettre de motivation

- 2 - Dans une école privée ou publique :
  - Une année de classe préparatoire, concours et école d'art en 3, 4 ou 5 ans
  - Sélection sur entretien et dossier d'art plastique

ARCHITECTURE / Bac + 5

- 20 écoles publiques en France
- A Paris : 6 publiques, 1 privée
- Accès tous bacs confondus
- Sélection spécifique pour chaque école

Des écoles spécialisées

Accès sur Concours à BAC + 0, 1, 2, ou 3

- Paramédical (Infirmier…)
- Social (Assistante sociale…)
- Éducatif (Éducateur de jeunes enfants…)
  - Inscription aux concours dès le 1er trimestre de Terminale

- Hôtellerie/Restauration :
  - Année de mise à niveau MAN

…

Plusieurs façons d'arriver à Bac + 5

Exemple :

Métiers du management dans l'Entreprise

APB Mode d'emploi

Anne Innocente
Nicolas d'Allens

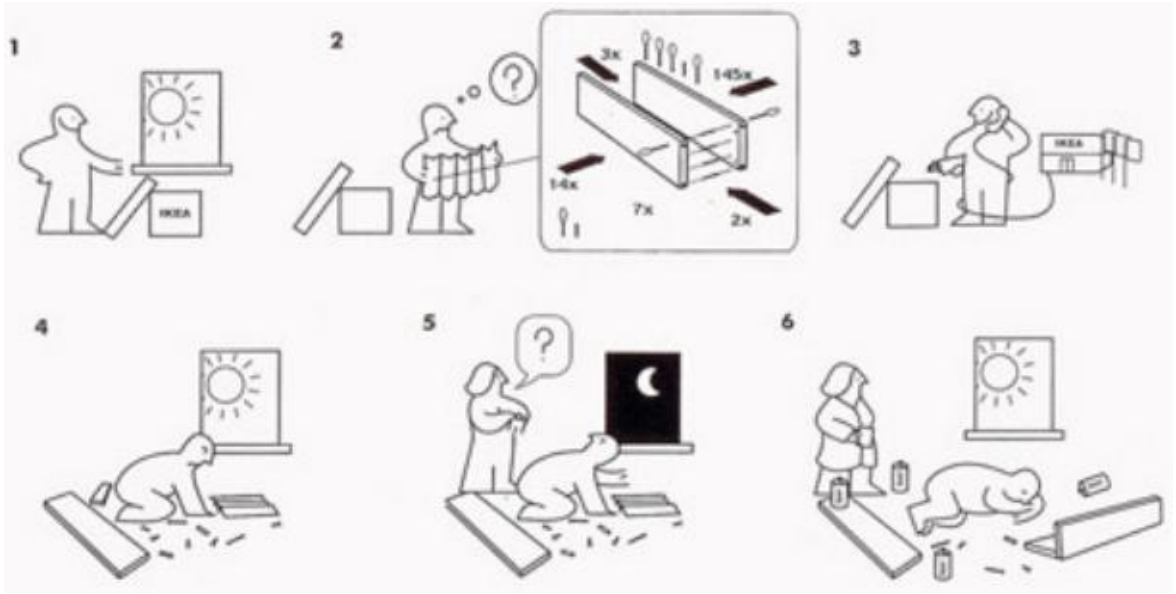

GÉNÉRALITÉS

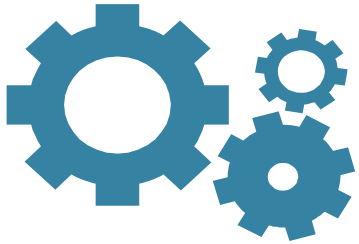

APB ?

- APB (Admission Post Bac) est le site internet qui permet de simplifier l'inscription pour la majorité des formations de l'enseignement supérieur.

- Plus de 10700 formations publiques et privées sous contrat sont concernées par la procédure APB (Admission Post Bac).

http://www.admission-postbac.fr/

ADMISSION POST BAC
Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
C'EST QUOI ?
POUR QUI ?
QUAND ?
COMMENT ?
LES FORMATIONS
LE GUIDE DU CANDIDAT
CONTACT
Page d'accueil
C'EST QUOI ?
A quoi sert le portail Admission Post Bac ?
POUR QUI ?
Qui est concerné par Admission Post Bac ?
QUAND ?
À Quel moment se connecter à Admission Post Bac ?
COMMENT ?
Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?
À PARTIR DU 20 JANVIER
M'inscrire
Accéder à mon dossier
ADMISSION POST BAC
EN 6 ÉTAPES
1 Du 20 Janvier au 20 Mars
Inscription, saisie des vœux
2 Le 2 Avril
Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
3 Du 6 au 9 Mai
Vérification de la réception des dossiers-papier
4 Du 20 Janvier au 31 Mai
Modification de l'ordre des vœux
5 Du 12 Juin 14h au 17 Juin 14h
Première phase d'admission et réponse des candidats
6 Du 27 Juin 14h au 15 Septembre
Procédure complémentaire

POUR QUI ?

Elèves en Post-Bac

- Pour les élèves scolarisé(e)s en Terminale
- Ou titulaires d'un Bac d'une année antérieure

POUR QUELLES FORMATIONS?

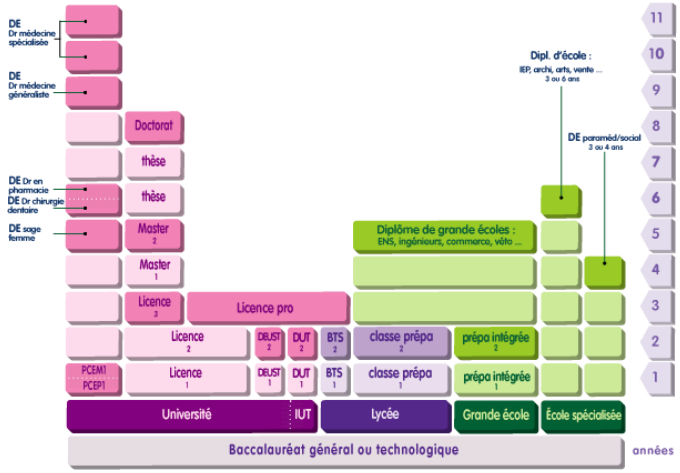

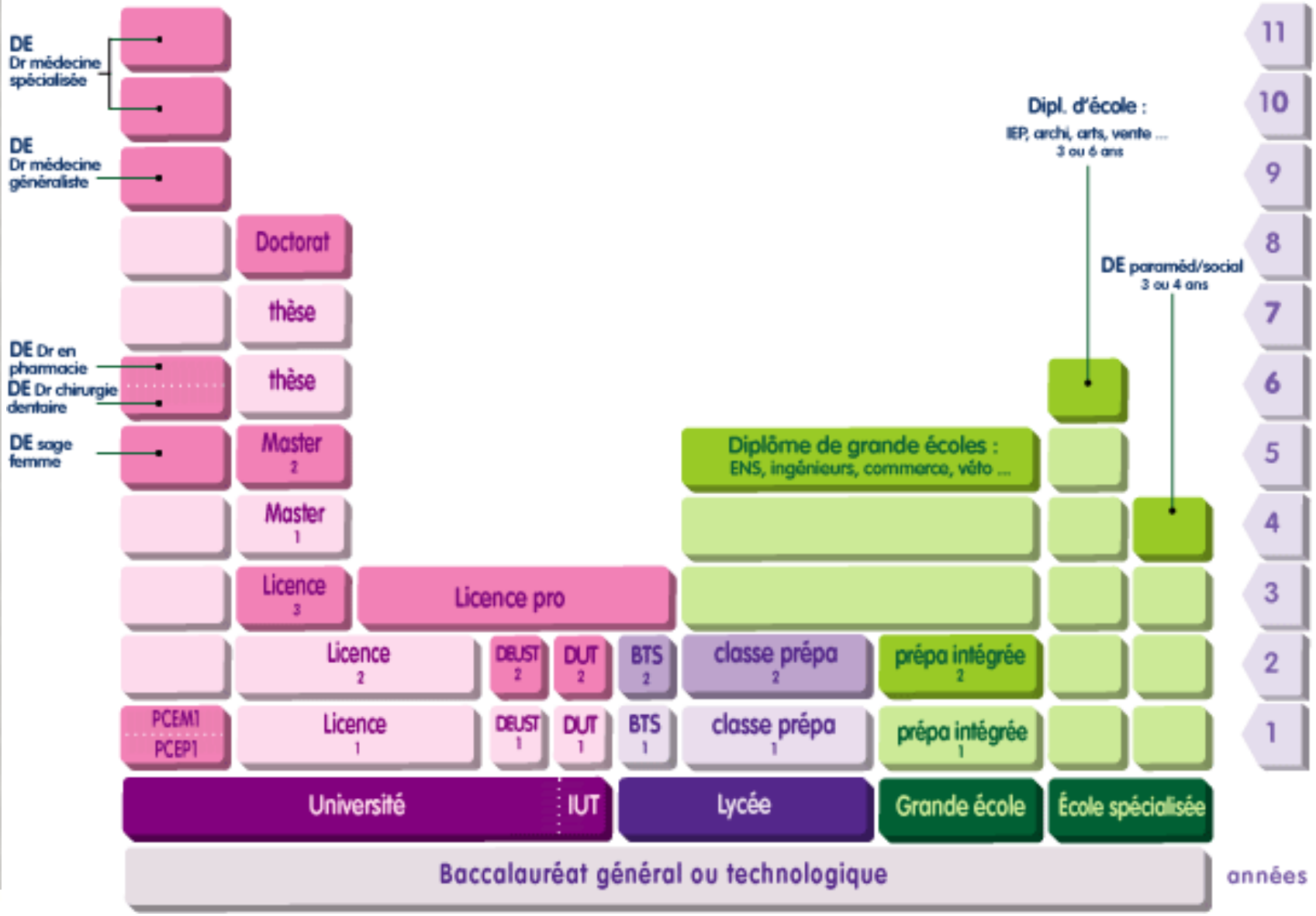
DE
Dr médecine spécialisée
DE
Dr médecine généraliste
DE Dr en pharmacie
DE Dr chirurgie dentaire
DE sage femme
Doctorat
thèse
thèse
Master 2
Master 1
Licence 3
Licence pro
Licence 2
DEUST 2
DUT 2
BTS 2
classe prépa 2
prépa intégrée 2
PCEM1
PCEP1
Licence 1
DEUST 1
DUT 1
BTS 1
classe prépa 1
prépa intégrée 1
Dipl. d'école :
IEP, archi, arts, vente ...
3 ou 6 ans
DE paramed/social
3 ou 4 ans
Diplôme de grande écoles :
ENS, ingénieurs, commerce, véto ...
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
Université
IUT
Lycée
Grande école
École spécialisée
Baccalauréat général ou technologique
années

Pour quelles formations ? ! (1/3)

- Les Licences (1 ère année en université)
- Les PACES (Première Année Commune aux Etudes de Santé), 4 filières : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique
- Les BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- Les BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)
- Les DTS (Diplôme de Technicien Supérieur)
- Les DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) des IUT (instituts universitaires de technologie)
- Les DEUST (Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques)
- Les DU (Diplôme d'Université)

Pour quelles formations ? ! (2/3)

- Les DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- Les Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles
- Les CPES (Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures)
- Les CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)
- Les DMA (Diplôme des Métiers d'Art)
- Les Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture
- Les Ecoles Supérieures d'Art dont la liste est disponible via le module "Recherche de formations"
- Les Formations d'Ingénieurs dont la liste est disponible via le module "Recherche de formations"
- Les Ecoles de Commerce dont la liste est disponible via le module "Recherche de formations"

Pour quelles formations ? ! (3/3)

- Les formations paramédicales et sociales dont la liste est disponible via le module "Recherche de formations"
- Les MANAA (Mise A Niveau en Arts Appliqués)
- Les MANH (Mise A Niveau en Hôtellerie)
- Les années préparatoires à l'Université dont la liste est disponible via le module "Recherche de formations"
- Les mentions complémentaires dont la liste est disponible via le module "Recherche de formations"
- Et d'autres formations dont la liste est disponible via le module "Recherche de formations"

Les 4 étapes

- 1ère étape - L'inscription par internet
- 2ème étape - Formulation des vœux par les candidats
- 3ème étape - Résultats et réponses
- 4ème étape - L'inscription administrative

1ère étape - L'inscription par internet

- Vous vous enregistrez sur la plateforme afin de constituer votre dossier numérique
- Vous saisissez l'ensemble de vos demandes de poursuite d'études : candidatures

- Ajout et retrait de candidatures : Du 20 janvier au 20 mars pour toutes vos candidatures.

- Vous classez vos demandes selon votre préférence : liste ordonnée des vœux . Vous devez établir un premier classement dès la sélection des candidatures mais vous aurez ensuite la possibilité de le modifier jusqu'au 31 mai

2ème étape - Formulation des vœux

- Vous imprimez vos « fiches candidatures » à partir de votre dossier numérique, pour les formations qui demandent un dossier « papier »
- Vous constituez vos dossiers « papier » en vous conformant aux listes de pièces à joindre selon la formation demandée
- Vous envoyez vos dossiers individuellement en respectant les dates indiquées sur les fiches de candidature.
- Vous vous assurez de la bonne réception de vos dossiers
- Dès l'envoi de vos dossiers "papier", consultez régulièrement votre messagerie électronique intégrée à Admission Post-Bac; en effet, si des pièces manquent à l'un de vos dossiers, un message vous en avertira, le cas échéant
- Vous vérifiez que vos dossiers "papier" sont bien parvenus aux établissements sollicités et qu'ils sont complets en vous connectant à votre dossier numérique

3ème étape - Résultats et réponses

- Vous pouvez changer l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai minuit.
- Vous consultez votre dossier numérique à chaque phase d'admission par Internet et, lorsqu'une proposition vous est faite, vous y répondez à partir de votre dossier numérique. En l'absence de réponse, votre candidature ne sera pas retenue.
  - 1ère phase de propositions d'admission : du jeudi 12 juin 14h au 17 juin 14h
  - 2ème phase de propositions d'admission : du jeudi 26 juin 14h au 01 juillet 14h
  - 3ème phase de propositions d'admission : du 14 juillet 14h au 19 juillet 14h

4ème étape - L'inscription administrative

- Après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission qui vous est faite sur Internet, vous devez vous inscrire dans l'établissement (dates spécifiques à respecter).
- Si, au terme de la procédure, vous n'avez aucune proposition d'admission, vous pourrez vous inscrire, à partir de votre dossier numérique, à la « procédure complémentaire » afin de vous porter candidat sur les places vacantes.
- Début de la procédure complémentaire: le 27 juin à 14 h

LE CALENDRIER

Formuler ses vœux

- Lundi 2 décembre 2013
  - Ouverture pour les candidats du site d'information version 2013
- Du lundi 20 janvier au jeudi 20 mars 2014
  - Formulation des vœux par les candidats
- À partir du 20 janvier 2014
  - Phase d'orientation active
- Mercredi 2 avril 2014
  - Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation, …), de validation et d'impression des fiches de vœu
- Mercredi 2 avril 2014 (au plus tard)
  - Envoi des dossiers-papier, par les candidats

Formuler ses vœux (suite)

- Du mardi 6 mai au vendredi 9 mai 2014
  - Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature (l'information est donnée avant cette date pour les saisies déjà effectuées par les établissements)
- Du vendredi 20 janvier **au samedi 31 mai 2014**
  - Classement des vœux des candidats

Phase d'Admission

- Première phase : **jeudi 12 juin 2014** 14h
  (simulations du 3 au 10 juin midi)
  - Réponse des candidats avant le 17 juin 14h
  - Démission des candidats sans réponse le 19 juin 14h
- Deuxième phase : **jeudi 26 juin 2014** 14h
  (simulations du 20 au 24 juin midi)
  - Réponse des candidats avant le 1 juillet 14h
  - Démission des candidats sans réponse le 3 juillet 14h
- Troisième phase : **lundi 14 Juillet 2014** 14h
  (simulations du 7 au 12 juillet midi)
  - Réponse des candidats avant le 19 juillet 14h

Procédure complémentaire

Concerne les élèves qui n'ont eu aucune proposition, ont raté le délai ou sont en attente de réponse de la 3ème phase (du 14 au 19 juillet).

- **Le vendredi 27 juin** 14h
  - Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire
- Lors de l'inscription administrative des élèves
  - Saisie des inscriptions administratives
- **Le 15 septembre**
  - Fin de la procédure complémentaire et de la gestion des listes d'attente
  - Jusqu'au 20 août le délai de réponse est d'une semaine.
  - 72 heures du 20 août au 31 août
  - A partir du 1er septembre le délai de réponse est de 24 heures

LES PIÈGES À ÉVITER

Saisie des candidatures

- Une candidature =

  1 formation + 1 établissement
- 36 candidatures maximum
- En Ile de France, pour des vœux universitaires, il est recommandé de saisir au moins 6 vœux
- Après le 20 mars : aucune candidature ne peut être ajoutée ou retirée

Le classement des vœux

- Obligatoire
- Confidentiel
- Modifiable

- Même un seul vœu doit être classé
- Attention : un vœu satisfait annule les vœux de rang inférieur

Les « dossiers »

- Pour les formations qui le demandent
  - Constituer un dossier papier
  - Saisir en ligne des pièces constitutives du dossier dématérialisé

- Eventuellement demandé :
  - CV et lettre de motivation

    (rédaction à préparer)

PLACE AU DÉBAT

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

fcpe.buffon.free.fr